

COMMUNIQUE DE PRESSE

6^{ème} édition de Mois sans tabac à Mayotte : S'inscrire dès maintenant pour relever le défi

Le 25 octobre 2022

Le 1^{er} novembre 2022, Mois sans tabac revient pour sa 6^{ème} édition à Mayotte.

Cette opération, mise en place au niveau national depuis 2016 par Santé publique France et le Ministère de la Santé et de la Prévention, en partenariat avec l'Assurance Maladie, est l'occasion pour les fumeurs de rejoindre un mouvement les invitant collectivement à s'engager dans une démarche d'arrêt du tabac pendant un mois.

Car réussir à arrêter de fumer pendant 30 jours multiplie par 5 les chances d'abandonner le tabac définitivement.

Tout au long du mois d'octobre, les fumeurs sont invités à se préparer à arrêter, et à participer au défi en s'inscrivant sur le [site internet dédié](#) et sur l'application Tabac info service.

Un important dispositif de communication est progressivement déployé en TV, radio, affichage et digital. A Mayotte, ce sont 367 fumeurs qui se sont inscrits depuis 2017 à l'opération Mois sans tabac.

Données épidémiologiques

En France, le tabac reste la première cause évitable de mortalité, ce qui en fait un enjeu majeur de santé publique. Les résultats du Baromètre de Santé publique France publiés en mai 2021¹, montrent que la prévalence du tabagisme s'est stabilisée en 2020.

A Mayotte

En 2019, 18% des hommes fumaient quotidiennement à Mayotte, vs 19% à La Réunion et 22% en métropole. Chez les femmes, 5% fumaient tous les jours à Mayotte, vs 13% à La Réunion et 16% en métropole.

Si la prévalence a diminué ces dernières années chez les jeunes, elle reste conséquente : près de 9% d'entre eux fument toujours quotidiennement à Mayotte contre 17% en Métropole.

Il est utile de rappeler que :

- une séance de chicha correspond à l'équivalent de 30 à 40 cigarettes en matière d'impact sur la santé,
- les puffs, en plus d'être des produits spécialement conçus par l'industrie du tabac pour amener les jeunes vers une dépendance à la nicotine, sont une source supplémentaire de pollution environnementale (batteries contenant des produits chimiques jetées après utilisation).

Mois sans tabac 2022 : une nouvelle charte graphique et un nouveau slogan

Cette année, l'habillage de Mois sans tabac fait peau neuve avec une nouvelle charte graphique et un nouveau slogan :

**Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé.
Vous ne serez pas seul pour arrêter.**

¹ Pasquereau A et al. Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du Baromètre de Santé publique France. Bull Epidémiol Hebd. 2021;(8):132-9. : http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021_8_1.html

Cette nouvelle édition de Mois sans tabac replace le collectif au centre de l'opération, mettant en avant le moteur motivationnel de l'arrêt collectif et l'importance du soutien dans le sevrage.

Des actions de terrain sont à nouveau déployées pour être au plus proche des fumeurs, à la fois pour les informer, les conseiller, les motiver et les accompagner.

A Mayotte, **un stand Mois sans tabac sera au centre commercial Jumbo Score de Mamoudzou, les 07 et 08 novembre**. Des professionnels de la POPAM² seront présents pour fournir les informations utiles sur l'arrêt du tabac.

Des outils adaptés et personnalisables pour répondre aux besoins de tous

De nombreux outils et contenus très variés et complémentaires sont proposés pour un accompagnement personnalisé et adapté au profil de chacun. Parmi eux, on retrouve :

1. **Tabac info service**, dispositif majeur de l'accompagnement à l'arrêt du tabac, qui comprend :
 - Le **site internet tabac-info-service.fr** propose de nombreux contenus d'aide et outils d'accompagnement
 - Le **numéro d'aide à distance 39 89**, ligne téléphonique gratuite de Tabac info
 - L'**application d'e-coaching Tabac info service**, propose un programme d'e-coaching complet et personnalisé pour optimiser les chances d'arrêt définitif du tabac
2. En s'inscrivant sur la page Facebook **[Mois sans tabac Réunion Mayotte](#)**, les fumeurs peuvent trouver chaque jour des éléments d'information, et du soutien au sein même de la communauté du groupe privé.
Comme pour la précédente édition, Solo, influenceur du Mois sans tabac à Mayotte, vous accompagne en shimaoré, tout au long de cette édition : présentation du défi, jeux concours...
3. Un **kit d'aide à l'arrêt Mois sans tabac** comprenant le programme de 40 jours –composé de deux phases : 10 jours de préparation et 30 jours de défi – une roue des économies et aussi cette année deux flyers d'informations, l'un détaillant les différents outils disponibles pour arrêter de fumer et l'autre expliquant comment avoir recours à un professionnel de santé pour être accompagné tout au long de l'arrêt. Ce kit est disponible gratuitement dès l'inscription sur le site **[Mois sans tabac](#)**.

Les actions terrain

Affichage dans les établissements, recrutement des fumeurs qui souhaitent relever le défi, consultations gratuites, entretiens motivationnels, stands d'information, ateliers sportifs, diététiques, jeux concours....

De nombreuses actions sont prévues à La Mayotte entre octobre et novembre 2022. : [cliquer ici](#)

Le milieu du travail, un environnement favorable au développement d'actions de prévention et de promotion de la santé

De nombreux outils sont téléchargeables et utilisables en l'état sur **[le site partenaires](#)** pour les acteurs qui veulent soutenir le Mois Sans tabac. Entreprise, personnes, association peuvent utiliser ces outils sans les modifier pour relayer la dynamique.

Les secteurs d'activités de l'hébergement et de la restauration, de la construction et des activités immobilières sont ceux où l'on observe la prévalence du tabagisme la plus élevée. Afin d'accompagner les employeurs de ces secteurs, des affiches spécifiques sont mises à leur disposition sur l'espace partenaire du site Mois sans tabac pour inviter les travailleurs à se questionner sur leur consommation de tabac et à s'inscrire au défi Mois sans tabac.

² Prévention et soin des Addictions à Mayotte

Par ailleurs, Santé publique France a lancé le 31 mai 2022, la plateforme « **Les Employeurs pour la Santé** », un **dispositif inédit pour accompagner les structures publiques, privées et associatives**, qui met à leur disposition des [outils adaptés](#) les aidant à déployer au sein de leur structure une politique de prévention du tabagisme, au rythme qui leur convient.

[SAOME](#) est ambassadeur du dispositif Mois sans tabac.

L'association encourage et accompagne les partenaires locaux à mettre en œuvre des actions au bénéfice des fumeurs. SAOME leur propose : information, sensibilisation, accompagnement méthodologique, valorisation des actions...

Contacts presse

SAOME : Sonia MARTIN - Directrice de la communication - 06 26 69 74 07 – smartin.dircom@saome.fr

ARS Mayotte : Rachika SAID ALI – Responsable communication – 06 39 60 74 27 – rachika.saidali@ars.sante.fr